



MAIRIE DE PIERRY
51530 PIERRY

Tél : 03.26.54.03.15
mail : maire-pierry@wanadoo.fr

Liste des délibérations adoptées
Séance du Conseil Municipal
MARDI 07 NOVEMBRE 2023
À 18 h 00

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de pouvoirs valides : 04

Nombre de votants : 14

Date de la convocation : 02 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept Novembre, dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans la Mairie sous la Présidence de Eric PLASSON, Maire.

Etaient présents : M. Eric PLASSON, M. Gérard TRIBOY, M. Christophe DAZY, Mme Françoise SOL, Mme Francine LEBERT, M. Bruno VERPRAET, Mme Baptistine BOIVIN, M. Daniel VIVIEN, M. Vincent ERRET, M. Jean-Louis RICHARD.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration : Mme Blandine VIÉ-FORBOTEUX à M. Christophe DAZY, Mme Pascale DURAND à M. Gérard TRIBOY, Mme Sandrine DELAMARRE à Mme Baptistine BOIVIN et M. Alain GALLOIS à M. Jean-Louis RICHARD.

Absent : M. Eric LAVY (non excusé).

Mme Baptistine BOIVIN est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Délib. N° 2023-11/01 : Nomination d'un secrétaire de séance

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-11/02 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 27 septembre 2023

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-11/03 : Compte-rendu des décisions prises en application des délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-11/04 : Approbation du rapport de gestion 2022 SPL-XDEMAT

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-11/05 : Fixation des montants des gratifications des lauréats au concours communal des Maisons Fleuries 2023

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-11/06 : Fixation des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024 – Accueil périscolaire du matin et du soir, de la cantine et du mercredi récréatif

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-11/07 : Fixation des tarifs 2024 – Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH)

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-11/08 : Délibération instaurant la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-11/09 : Décision modificative n° 3

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-11/10 : Modification statutaire – Energies nouvelles renouvelables et récupérables

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-11/11 : Modification statutaire – Réalisation des infrastructures liées au schéma directeur cyclable

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres par 14 voix POUR.

Délib. N° 2023-11/12 : Avis de consultation publique relative à la demande d'enregistrement concernant une plateforme multiactivités, station de transit et concassage-criblage de matériaux inertes, centrale à béton, centrale d'enrobage à chaud, broyage et compostage de déchets végétaux, transit de déchets plastiques sur le territoire de Monthelon présentée par la Société ECOPOLE DE CHAMPAGNE

OPPOSITION à l'unanimité des membres par 14 voix CONTRE.

A Pierry, le 09 Novembre 2023

Le Maire,
Eric PLASSON

